

La contribution de l'assurance suisse au développement économique de l'Europe

Autor(en): **Lang, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **42 (1962)**

Heft 4: **L'industrie suisse dans l'Europe d'aujourd'hui**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La contribution de l'assurance suisse au développement économique de l'Europe

par Gérard Lang



LES voyages et transports maritimes, par les risques qu'ils impliquaient, donnèrent les premières impulsions réelles à l'assurance qui allait devenir cette institution aujourd'hui si évoluée. La Suisse, petit pays sans accès à la mer, ne pouvait évidemment pas s'associer, comme les nations maritimes, aux premiers pas de cette industrie.

La situation a cependant subi une transformation radicale au cours des derniers cent ans. La révolution industrielle du XIX^e siècle avait fait naître des dangers jusqu'alors inconnus pour les personnes et les biens. Des lois sociales obligèrent les industriels à réparer le dommage financier qu'éprouvent les ouvriers victimes d'un accident du travail. Les nouveaux marchés mondial avaient attiré l'attention des hommes d'affaires suisses qui,

désormais, s'y intéressèrent plus activement. Ces facteurs, entre autres, favorisèrent la création de compagnies d'assurance suisses. Par la suite, l'économie suisse se renforçant, malgré les crises, et sa monnaie demeurant relativement stable dans un régime politique équilibré, la croissance de ces compagnies, qui allaient devenir d'importantes entités économiques au-delà des frontières nationales, fût facilitée.

Industrie non tributaire des matières premières, l'assurance est devenue pour la Suisse un article d'exportation particulièrement bien adapté. Beaucoup de compagnies d'assurance suisses, réalisant que le pays ne pouvait leur offrir que des possibilités relativement modestes, s'engagèrent assez tôt dans les affaires directes à l'étranger. Sur 42 sociétés d'assurance contre les accidents et les dommages établies en Suisse, 22 travaillent à l'étranger; 6 entreprises d'assurance sur la vie sur 16 en font autant. De plus la plupart des compagnies d'assurance suisses participent indirectement à la couverture de risques à l'étranger. Quant aux compagnies suisses de réassurance, on sait le rôle qu'elles jouent sur le plan international. Il était dans la nature des choses que cette activité de l'assurance suisse se manifestât en premier lieu sur les marchés européens, encore qu'elle ne se soit pas arrêtée aux frontières de notre continent : plusieurs assureurs et réassureurs suisses ont d'importants intérêts, notamment en Amérique du Nord.

Pays très peuplé, pauvre en matières premières, la Suisse est, dans une large mesure, tributaire de ses importations; la valeur des produits qu'elle exporte n'atteignant pas celle des marchandises achetées à l'étranger, l'économie suisse a donc besoin d'exportations invisibles pour compenser sa balance des paiements.

Ces « invisibles », parmi lesquelles figure l'activité des assureurs et réassureurs suisses hors des frontières, tout en étant essentielles

pour le pays, constituent aussi un élément positif pour l'étranger. En effet, ce n'est que grâce à ces exportations suisses invisibles que la balance commerciale d'un certain nombre de pays, et particulièrement de ses grands voisins, peut régulièrement accuser de considérables excédents d'exportations de marchandises vers la Suisse.

Cela étant, les assureurs suisses établis sur les marchés européens pensent avoir largement gagné la confiance du public et des agents en apportant dans les foyers et les entreprises la sécurité que procure une assurance honnête et loyale. Le sérieux de leurs méthodes de travail est, pour la clientèle, une garantie des engagements assumés. Les assureurs suisses s'efforcent d'entretenir d'aussi bons contacts, fondés sur la confiance, tant avec les autorités de surveillance qu'avec leurs concurrents à l'étranger.

La correction qu'ils cherchent à appliquer dans leurs relations commerciales, mais aussi certaines facultés d'adaptation inhérentes à la diversité de leur propre pays, facilitent peut-être leur implantation en leur permettant de saisir plus aisément les besoins très différents de chaque marché. Ils sont heureux d'avoir pu contribuer parfois, par leur initiative, à enrichir le champ de l'assurance ou servir, grâce à leur expérience internationale, de trait d'union entre les marchés nationaux.

Si, d'une façon générale, l'assurance peut s'enorgueillir d'avoir aidé à améliorer le bien-être social et le développement de l'économie, en acceptant des risques que l'homme ou une entreprise isolée ne pouvaient assumer individuellement, cette assistance est tout spécialement appréciable dans les territoires où l'assurance est peu développée lorsqu'elle est fournie par des assureurs expérimentés. Il n'est pas exagéré de prétendre que les entreprises suisses d'assurance ont apporté leur contribution à cette mission. On pourrait ajouter qu'une des fonctions accessoires de l'assurance est de favoriser, par ses

placements en capitaux, l'économie nationale du pays où elle s'exerce. En outre, dans les territoires où l'assurance est moins développée, la création d'un portefeuille d'assurance par les investissements que cela implique concourt, elle aussi, à l'enrichissement du pays. Il est superflu de préciser que cette activité de pionnier conduit l'assureur à faire au début de gros sacrifices qui, pour des raisons politiques, n'ont pas toujours été reconnus par la suite.

* * *

Ainsi l'assureur suisse qui est obligé de rechercher la compensation des risques sur le plan international, se trouve en quelque sorte amené par nécessité à rendre de précieux services à sa clientèle et par là à l'économie étrangère. Cette fonction est si évidente pour les sociétés suisses de réassurance qu'il n'est pas utile de s'y arrêter. Le besoin de l'assureur direct de se protéger contre de trop lourdes pertes par la réassurance n'a jamais été aussi certain, qu'à l'époque où la couverture de risques de plus en plus lourds nés des grandes concentrations de biens et de l'évolution de la technique, est devenue l'une des tâches importantes de l'assurance. Cette protection est donnée à l'assureur direct, soit par les réassureurs professionnels qui, du fait de leur spécialisation et de la valeur de leurs services, sont particulièrement qualifiés pour le faire, soit d'échange d'affaires entre assureurs directs, soit encore par des pools — groupements institués pour la couverture de très grands risques souvent répartis sur le plan international.

Grâce au perfectionnement incessant apporté à la qualité de leurs services depuis près de cent ans, les entreprises suisses de réassurance ont noué des liens étroits avec de nombreux assureurs directs de la plupart des pays européens, fournissant ainsi une contribution notable à l'essor de l'assurance en Europe.

Gérard LANG.